

La **Commission OrTra des professions de l'officine** assure et développe en permanence la **formation initiale et postgrade** des assistant·e·s en pharmacie. Elle organise les examens fédéraux, représente le secteur professionnel dans le domaine de la politique de la formation et est l'interlocutrice de la Confédération et des cantons. De plus, elle encourage la mise en réseau des parties prenantes, aide les entreprises à assurer la relève et s'engage au sein d'organes nationaux afin de garantir la qualité et l'avenir de la formation professionnelle initiale en Suisse.



Représentant·e·s du lieu de formation Entreprises formatrices

Pour siéger à la Commission OrTra des professions de l'officine, nous recherchons pour début **mars 2026** des spécialistes motivés travaillant en tant que **formatrice ou formateur professionnel·le** et assistant·e en pharmacie CFC ou assistant·e de gestion en pharmacie BF. Ces personnes représentent les intérêts des entreprises formatrices au sein de la commission.

Vos activités

- Participation aux séances
- Étude des documents et dossiers transmis en amont des séances (tâche centrale)
- Apport ciblé de sa propre expertise technique et de sa perspective dans le cadre des consultations, des décisions par voie de circulaires et des séances
- Conduite des consultations entre les séances selon le mandat de la direction de l'organe et les processus définis
- Prise en charge ponctuelle ou permanente de tâches supplémentaires sur mandat de la direction de l'organe

Votre profil

- Assistant·e en pharmacie CFC ou assistant·e de gestion en pharmacie BF
- Inscrit·e en tant que formatrice ou formateur professionnel·le auprès du canton
- Activité en officine
- Idéalement, participation active à des groupes d'échanges, p. ex. rencontres professionnelles cantonales
- Vaste réseau au sein de la branche, y compris au-delà des frontières cantonales
- Langue maternelle française ou allemande avec une bonne compréhension orale de l'autre langue officielle

Engagement : trois à quatre séances par an, y compris leur préparation et leur suivi

Durée du mandat : trois ans, réélection possible

Indemnisation

Selon Règlement d'indemnités et de remboursement des frais pour les commissions et groupes de travail de la Société Suisse des Pharmaciens pharmaSuisse.

Renseignements

Monsieur Benjamin Kuoni, responsable du département Formation, ou le département Formation se tiennent volontiers à votre disposition pour tous renseignements complémentaires à l'adresse hr@pharmasuisse.org.

Avons-nous éveillé votre intérêt ? Nous nous réjouissons de recevoir votre dossier de candidature d'ici le **28 décembre 2025**. Veuillez envoyer vos documents (lettre de motivation et CV) par courriel à l'adresse hr@pharmasuisse.org.